

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME QUATRIÈME

---

1885

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

- Johns Hopkins university Baltimore, *Studies from the Biological Laboratory*, vol. 2, n° 3, 1882.
- Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, mars, 1885. Munich
- Separat-Abdruck aus den Verhandlungen der naturforschenden Gesellschaft in Basel*. Basel, 1884.
- Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, décembre, 1884. Berlin.
- Archivio per l'antropologia e la etnologia*. Firenze, 1884.
- Atti della reale Accademia dei Lincei*, vol. 1, fasc. 7-8-9. Roma, 1885.
- Dr JACOPO DANIELLI. — *Iperostosi mandibole humane, specialmente di Ostiacchi*. Firenze, 1884.

## CANDIDATURES

M. Martin demande le titre de membre titulaire et M. Manouvrier, de Paris, celui de membre correspondant.

## COMMUNICATIONS

## LES ÉTRANGERS ET LA CRIMINALITÉ A LYON

PAR M. ALEXANDRE BÉRARD

Dans notre dernière séance, un de nos collègues nous présentait un très intéressant rapport sur la criminalité dans le département du Rhône. C'est à ce travail que je veux ajouter une page bien modeste sur le rôle joué à Lyon par les étrangers en ce qui touche le développement de la criminalité.

Depuis le mois de novembre dernier, chargé de la direction du petit Parquet à Lyon, on conduit devant moi tous les malfaiteurs arrêtés, tous ceux qui, demain, passeront soit sur les bancs des assises, soit sur ceux de la police correctionnelle.

C'est au petit Parquet que l'on amène tous ces vagabonds, la plupart repris de justice dangereux, qui parcourent les chemins de nos campagnes ou les rues de nos villes, toujours à la recherche d'un mauvais coup, n'ayant d'autres moyens d'existence que le produit de la mendicité ou du vol et quelquefois de la prostitution.

Nationalités	Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
BELGES. . .	Hommes. 2	»	2	»	»	»
4						
ESPAGNOL. . .	Homme. »	»	1	»	»	»
1						
ALSACIENS- LORRAINS . .	Hommes. 1	»	4	1	1	2
10	Femme. 1	»	»	»	»	»

### Novembre 1884

En novembre 1884, le nombre total des individus présentés au petit Parquet a été de 407, soit 338 hommes et 69 femmes. Sur ce nombre, les étrangers comptent pour 38, soit 35 hommes et 3 femmes.

Nationalités	Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. . .	Hommes. 3	2	12	1	»	2
22	Femmes. »	»	2	»	»	»
SUISSES. . .	Hommes. 2	»	4	»	»	»
7	Femme. »	»	»	1	»	»
ALLEMANDS..	Hommes. 1	»	1	»	»	»
2						
ALSACIENS- LORRAINS. . .	Hommes. »	»	3	»	»	1
4						
AUTRIGHIENS	Hommes. 1	»	1	»	»	»
2						
RUSSE. . . .	Homme. »	»	»	»	»	1
1						

### Décembre 1884

En décembre 1884, il y a eu 418 individus, dont 351 hommes et 67 femmes présentés au petit Parquet. Sur ces 418, il y a eu 53 étrangers, soit 9 femmes et 44 hommes.

Nationalités	Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. . .	Hommes. 1	2	7	»	1	8
22	Femmes. »	»	»	»	»	3

C'est là aussi que sont traduits tous les criminels de droit commun, quelle que soit la nature du délit, depuis les coups et blessures jusqu'au meurtre, depuis l'escroquerie jusqu'au vol qualifié.

En comptant pour quel nombre les étrangers figurent dans la clientèle du petit Parquet, nous saurons donc exactement quel rôle ils jouent au point de vue de la criminalité dans le ressort de notre tribunal.

J'ai divisé dans ce but les divers délits en six catégories : 1° vols ; 2° coups et blessures, meurtres et assassinats ; 3° vagabondage ; 4° escroqueries et abus de confiance ; 5° attentats aux mœurs ; 6° délits divers tels que mendicité, adultère, rupture de ban, infraction à un arrêté d'expulsion du territoire français, etc...

J'ai réuni ainsi, dans certaines catégories, les crimes de même nature, qu'il eût été à la fois trop long et peut-être inutile de distinguer individuellement.

La statistique pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1884, de janvier, février, mars et avril 1885, a donné les résultats suivants :

#### Octobre 1884

Le nombre total des individus présentés au petit Parquet, durant ce mois, a été de 490, soit de 419 hommes et de 71 femmes; les étrangers figurent dans ce nombre pour 50, soit 45 hommes et 5 femmes, se partageant ainsi entre les diverses nationalités et les divers délits :

Nationalités		Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS.	Hommes.	4	1	6	»	2	3
18	Femmes.	1	»	»	»	»	1
SUISSES.	Hommes.	2	»	5	»	»	4
12	Femme.	1	»	»	»	»	»
ALLEMANDS.	Hommes.	»	»	3	»	»	1
5	Femme.	»	»	1	»	»	»

Nationalités		Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
SUISSES. . . .	}	Hommes.	4	7	1	»	2
16		Femmes.	»	»	»	»	2
ALLEMANDS..	}	Homme.	1	»	»	»	»
2		Femme.	»	»	»	»	1
BELGES. . . .	}	Homme.	»	1	»	»	»
2		Femme.	»	»	»	»	1
ALSACIENS- LORRAINS. . .	}	Hommes.	»	8	»	»	»
10		Femmes.	»	»	»	»	2
AUTRICHIEN. .	}	Homme	»	»	»	»	1
1							

## Janvier 1885

En janvier 1885, 57 femmes et 363 hommes, soit en tout 420 individus, ont été traduits au petit Parquet. Parmi eux, on compte 46 étrangers, soit 3 femmes et 43 hommes.

Nationalités		Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. . . .	}	Hommes.	1	11	»	»	1
13							
SUISSES. . . .	}	Hommes.	2	»	4	»	3
9							
ALLEMANDS . .	}	Hommes.	1	»	1	»	2
7		Femmes.	3	»	»	»	
BELGES. . . .	}	Hommes.	»	»	2	»	1
3							
ALSACIENS- LORRAINS. . .	}	Hommes.	3	1	5	1	2
12							
CANADIEN. . .	}	Homme.	»	»	1	»	»
1							
AUTRICHIEN..	}	Homme.	»	»	1	»	»
1							

## Février 1885

Les individus présentés à l'audience du petit Parquet, en février dernier, sont au nombre de 468, dont 63 femmes et 405 hommes. Les étrangers figurant parmi ces 468 sont au nombre de 44, dont 3 femmes et 41 hommes.

Nationalités	Sexe	Vois	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. 22	Hommes.	4	1	10	4	1	2
SUISSES. 7	Hommes.	1	»	4	1	»	»
	Femmes.	»	»	»	»	»	1
ALLEMANDS.. 2	Hommes.	»	»	2	»	»	»
ALSACIENS- LORRAINS. . 7	Hommes.	2	»	4	»	»	1
AUTRICHIENS. 1	Homme.	»	»	1	»	»	»
BELGES. . . 4	Hommes.	»	»	1	1	»	»
	Femmes.	»	»	»	»	»	2
ESPAGNOL . 1	Homme.	»	»	1	»	»	»

## Mars 1885

En mars 1885, 69 femmes et 394 hommes, soit en tout 463 individus, ont été conduits au petit Parquet : parmi eux, on comptait 48 étrangers, dont 4 femmes et 44 hommes.

Nationalités	Sexe	Vois	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. . . 16	Hommes.	4	1	5	»	»	3
	Femmes.	»	»	1	»	»	2
SUISSES. . . 12	Hommes.	3	»	6	1	»	1
	Femmes.	»	»	1	»	»	»
ALLEMANDS. 2	Hommes.	»	»	2	»	»	»
ALSACIENS- LORRAINS. . 4	Hommes.	»	»	3	1	»	»
AMÉRICAIN. . 1	Homme.	»	»	1	»	»	»
AUTRICHIENS. 4	Hommes.	»	»	3	1	»	»
TURCS. . . . 2	Hommes.	»	»	2	»	»	»
GREC. . . . . 1	Homme.	1	»	»	»	»	»

Nationalités	Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
BELGES . . .	} Hommes.	»	2	»	»	»
2		»	»	»	»	»
HOLLANDAIS.	} Homme.	»	1	»	»	»
1		»	»	»	»	»
ESPAGNOL. .	} Hommes.	1	1	»	»	»
2		»	»	»	»	»
BRÉSILIEN. .	} Homme.	»	»	»	»	1
1		»	»	»	»	»

## Avril 1885

En avril 1885, 486 individus ont été arrêtés, dont 439 hommes et 47 femmes. Les étrangers figurent dans ce nombre pour 43, dont 40 hommes et 3 femmes.

Nationalités	Vols	Meurtres, coups et blessures, assassinats	Vagabond.	Escroquer. abus de confiance	Attentats aux mœurs	Divers
ITALIENS. . .	} Hommes.	»	13	»	»	1
14		»	»	»	»	»
ALSACIENS. .	} Hommes.	1	5	»	»	2
LORRAINS. . .		Femme.	»	»	»	»
9	»	»	»	»	»	»
ALLEMANDS. .	} Hommes.	»	2	»	»	»
2		»	»	»	»	»
SUISSES. . .	} Hommes.	»	9	»	»	»
9		»	»	»	»	»
BELGES. . .	} Hommes.	»	2	»	»	»
3		Femme.	»	»	»	»
AUTRICHIENS.	} Hommes.	1	2	»	»	»
3		»	»	»	»	»
LUXEMBOURG.	} Femme.	»	»	»	»	1
1		»	»	»	»	»
ESPAGNOL. .	} Homme.	»	1	»	»	»
1		»	»	»	»	»
HOLLANDAIS.	} Homme.	»	1	»	»	»
1		»	»	»	»	»

Ainsi, durant les sept derniers mois écoulés, le nombre des individus arrêtés a été de 3.152, dont 2.709 hommes et 443 femmes.

Dans ce nombre les étrangers figurent pour la proportion suivante :

NATIONALITÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAUX
ITALIENS. . . . .	117	10	127
SUISSES. . . . .	66	6	72
ALLEMANDS. . . . .	17	5	22
BELGES. . . . .	14	4	18
ALSAGIENS-LORRAINS. . . . .	52	4	56
TURCS. . . . .	2	»	2
AMÉRICAIN (ÉTATS-UNIS). . . . .	1	»	1
ESPAGNOLS. . . . .	5	»	5
AUTRICHIENS. . . . .	12	»	12
GREC. . . . .	1	»	1
HOLLANDAIS. . . . .	2	»	2
BRÉSILIEN. . . . .	1	»	1
LUXEMBOURGEOIS. . . . .	»	1	1
CANADIEN. . . . .	1	»	1
RUSSE. . . . .	1	»	1
TOTAUX. . . . .	292	30	322

Ainsi, à Lyon, dans la criminalité, les étrangers figurent pour 9,788 pour 100 soit près de 10 pour 100.

C'est là, à notre humble avis, une proportion considérable, proportion d'autant plus effrayante que l'on peut voir que la plupart des crimes longuement préparés l'ont été par ces étrangers.

Je n'en citerai que deux exemples : il y a plusieurs mois, une série de vols avec effraction étaient commis en plein jour dans diverses maisons de notre ville : les malfaiteurs étaient une bande d'Italiens.

Il y a quelques jours, le tribunal correctionnel de Lyon condamnait toute une famille d'Allemands qui, en volant aux étalages des magasins et chez les patrons où étaient employés quelques-uns de ses membres, avait réellement mis notre cité au pillage et réuni les marchandises nécessaires pour fonder un magasin de bric-à-brac de l'autre côté du Rhin, à Darmstadt.

Et ces étrangers, qui payent ainsi l'hospitalité généreuse donnée par la patrie française, le plus souvent font des vœux

pour nos ennemis et ne se donnent même pas la peine de dissimuler leur haine pour notre pays.

Il y a quelques jours, un Italien traduit devant moi pour un délit quelconque, me disait : « Il y a dix ans que je suis en France; mais je n'en aime pas mieux les Français; s'il y avait en France 200.000 Italiens comme moi, la France serait vite à bas. »

Que de fois ne les ai-je pas entendus me répondre quand je leur demandais ce qu'ils étaient venus faire en France : « Nous étions malheureux chez nous; nous sommes venus en France parce qu'on nous a dit que nous y trouverions du travail et dans de bonnes conditions? » Quelques-uns, les Autrichiens, ajoutent : « Nous quittons notre pays parce que nous ne pouvons plus y lutter contre la concurrence des ouvriers italiens. »

Et le ciel de France a pour tous un attrait délicieux : ils aiment notre belle patrie, nos mœurs et nos usages, car on a beau les chasser, les expulser du sol de la République, ils y reviennent avec acharnement de la vallée du Pô ou des rives du Rhin : dès qu'ils ont mis le pied sur notre vieille terre gauloise, leur pays n'a plus de charme pour eux.

Mais, je l'ai déjà dit, s'ils aiment notre ciel, beaucoup d'entre eux n'aiment guère notre patrie : la France pour eux est la vache à lait qu'il faut traire; pour eux c'est le pays conquis, dans une invasion pacifique, il est vrai, mais incontestable, qu'il faut exploiter.

Certes, la France ne peut renoncer à son beau renom de terre généreuse et hospitalière : elle n'a nullement la prétention de garder égoïstement pour elle les trésors artistiques, intellectuels et scientifiques amassés par ses enfants; elle ne peut renoncer à son grand rôle de pacification universelle : à elle il appartient d'éclairer le monde et d'abaisser les frontières; à cette tâche elle ne faillira jamais.

Mais, pour qu'elle puisse en paix accomplir cette œuvre glorieuse, elle doit assurer sa sécurité à l'intérieur et repousser

de son sein les étrangers qui viennent troubler la tranquillité publique.

Pour cela, il est nécessaire d'imposer, comme la proposition en a déjà été faite au Parlement par M. Pradon, député de l'Ain, une taxe sur les étrangers. Il faut leur imposer, comme cela se fait déjà dans la libre Confédération Suisse, l'obligation de se munir d'un permis de séjour.

Nous ne voulons ouvrir nos portes qu'aux honnêtes gens parmi nos voisins et ceux-là même nous voulons les frapper d'un impôt qui ne sera que la juste compensation des bienfaits qu'ils recueillent sur notre sol, du service militaire dont ils sont dispensés.

Ils viennent en France acquérir dans nos écoles, dans nos ateliers les notions qu'ils porteront demain au delà de nos frontières et grâce auxquelles ils nous feront une concurrence redoutable.

Ils jouissent de la sécurité sociale, du bien-être français, de notre matériel industriel, de tous nos trésors, et certes ces trésors, auxquels ils viennent puiser à pleines mains, que d'or, que de travail, que de sang ils nous ont coûté à amasser !

Donnons-les, je le veux bien, mais ne les gaspillons pas en vain.

#### DISCUSSION

M. le docteur Lacassagne constate que la savante communication que l'on vient d'entendre prouve qu'il n'y a pas que l'élément purement scientifique qui puisse prendre place dans les séances de la Société d'Anthropologie. Il trouve cependant que les chiffres doivent être discutés, parce que cette statistique ne porte pas sur un temps assez long : l'apport fourni par les étrangers a été de 10 pour 100, mais pour sept mois seulement ; et cela ne suffit pas. La criminalité, en effet, varie avec les saisons, les mois et les jours. La statistique porte sur l'hiver, saison la plus fertile en méfaits, surtout pour l'élément étranger. Dans cet élément, les Italiens constituent de beaucoup le

maximum; c'est un résultat acquis. Mais il y a, pour le reste, des réserves à faire. M. Bérard, en continuant le plus longtemps possible ses observations, devra surtout se rendre compte de la part exacte d'influence que l'élément étranger possède dans la criminalité lyonnaise. Il y a, en particulier, l'influence du jour. A Lyon, c'est le mardi qui est le jour le plus fertile en arrestations : il succède, en effet, au dimanche et au lundi. Le 14 juillet a remplacé le 15 août. Le mode de paiement des patrons a bien aussi son influence; le paiement quotidien pourrait diminuer la criminalité. Cette somme reçue tout d'un coup est certainement une cause de désordre moral.

M. Bérard ajoute que, parmi les étrangers arrêtés, un certain nombre le sont récemment après leur arrivée; ces étrangers ne sont pas portés sur la population lyonnaise. L'influence du jour est réelle pour la criminalité. Il est à remarquer que les trois derniers assassinats principaux qui ont ensanglanté notre ville ont eu lieu dans la nuit du lundi au mardi. Le temps aussi a une influence : le beau temps est plus fertile en arrestations que le mauvais temps; mais ce dernier fait pourrait être interprété d'une autre manière.

M. Faure demande que M. Bérard établisse la proportionnalité entre la population étrangère et le chiffre des méfaits qui doivent lui être attribués. Ce travail même devrait être étendu à la France entière.

#### LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DANS LES PALAFITTES DU LAC DE PALADRU

PAR M. CHANTRE

M. Chantre rappelle l'historique de la découverte des palafittes du lac de Paladru et l'importance des fouilles qu'il a fait pratiquer dans ce lac en 1866 et surtout en 1869-1870. Puis il expose les faits nouveaux que l'on a pu observer l'hiver dernier. Grâce à l'abaissement des eaux, il a été possible, non seulement de contrôler les descriptions qu'il avait données de